



Boucherville, le 29 avril 2021

Louise Allard
40, rue D'Argenson
Boucherville (Québec) J4B 6N4

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait,

... verso

nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les incon vénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Jean-Sébastien Guertin
Chantale Carrier
44, rue D'Argenson
Boucherville (Québec) J4B 6N6

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences

... verso

enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Michel Giguère
Nicole Beaudry
984, rue De Levilliers
Boucherville (Québec) J4B 3Z3

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences

... verso

enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Isabelle Fournier
Frédéric Hinse
985, rue De Levilliers
Boucherville (Québec) J4B 6L4

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences

... verso

enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

David Boisvert Girard
Maxine Nadeau
988, rue De Levilliers
Boucherville (Québec) J4B 3Z3

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences

... verso

enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Agathe Bouchard
989, rue De Levilliers
Boucherville (Québec) J4B 6L4

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait,

... verso

nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les incon vénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Marie-Andrée Richer
991, rue De Levilliers
Boucherville (Québec) J4B 6L4

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait,

... verso

nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les incon vénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

C. Dostaler
Richard Goyette
992, rue De Levilliers
Boucherville (Québec) J4B 3Z3

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences

... verso

enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les incon vénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Bernard Nobert
Claudette Sarrazin
995, rue De Levilliers
Boucherville (Québec) J4B 6L4

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences

... verso

enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Mario Ouellette
Josée Desjardins
996, rue De Levilliers
Boucherville (Québec) J4B 3Z3

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences

... verso

enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Denis Jacques
Louise J. Jacques
999, rue De Levilliers
Boucherville (Québec) J4B 6L4

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences

... verso

enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Maurice Larouche
1000, rue De Levilliers
Boucherville (Québec) J4B 3Z3

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait,

... verso

nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Valérie Chagnon-Morissette
Svani St-Amand-Beausejour
1001, rue De Levilliers
Boucherville (Québec) J4B 6L4

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences

... verso

enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Gabrielle Gendron
Sébastien Hainault
1004, rue De Levilliers
Boucherville (Québec) J4B 3Z3

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences

... verso

enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Frédéric Lafrance
Viviane Page
84, rue Marie-Boulard
Boucherville (Québec) J4B 4B7

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences

... verso

enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Maxime Dugas
Marie-Elaine Trudeau
91, rue Marie-Boulard
Boucherville (Québec) J4B 4B8

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences

... verso

enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Jeannine Desmarceaux
904, boulevard Marie-Victorin
Boucherville (Québec) J4B 1Y7

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait,

... verso

nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Julie Costanzo
994, boulevard Marie-Victorin
Boucherville (Québec) J4B 1Y9

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait,

... verso

nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Stéphane Therrien
58, place le Marronnier
Saint-Lambert (Québec) J4S 1Z7

OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, les travaux comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue.

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait,

... verso

nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/ ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au jennifer.nguyen@boucherville.ca, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les incon vénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Le chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M^{me} Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2
M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics